

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
4 août 2017
Français
Original : russe

Lettre datée du 31 juillet 2017, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint les bulletins d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne entre le 26 et le 31 juillet 2017 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

(Signé) V. Nebenzia



Annexe à la lettre datée du 31 juillet 2017 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade (26 juillet 2017)

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

La situation dans les zones de désescalade est jugée stable.

Au cours des dernières 24 heures, le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations de l'accord commun a recensé 11 violations, dans les provinces d'Alep (3), de Hama (1) et de Lattaquié (7).

Le bureau turc a quant à lui recensé 10 violations, dans les provinces de Damas (5), de Deraa (1), de Hama (3) et de Homs (1).

La plupart des tirs d'armes légères enregistrés se sont produits dans des zones contrôlées par les groupes terroristes Front el-Nosra et État islamique d'Iraq et du Levant.

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne a conduit sept opérations humanitaires, soit : six dans la ville d'Alep, qui ont permis de fournir 1,7 tonne de vivres à la population locale; une opération d'approvisionnement en vivres (10,7 tonnes), menée dans le camp de Wafidin dans le district de la Ghouta orientale (province de Damas).

Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 12,4 tonnes.

Une aide humanitaire a été apportée à 3 585 personnes.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 1 535.

Durant les opérations humanitaires qui ont eu lieu ces dernières 24 heures, les médecins de l'armée russe sont venus en aide à 235 personnes.

Dans le cadre d'une opération humanitaire menée par l'Organisation des Nations Unies, des appareils de la compagnie aérienne russe Abakan Air ont largué en tout 21 tonnes de vivres à proximité de la ville de Deir el-Zor.

Réconciliation des parties belligérantes

Au cours des dernières 24 heures, aucun accord de cessez-le-feu n'a été signé avec les représentants de localités des provinces syriennes.

Le nombre de localités ayant adhéré au processus de réconciliation s'est maintenu à 2 046.

Le nombre de groupes armés s'étant déclarés prêts à accepter et à respecter les conditions de la cessation des hostilités s'est maintenu à 228.

Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade (27 juillet 2017)

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

La situation dans les zones de désescalade est jugée stable.

Au cours des dernières 24 heures, le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations de l'accord commun a recensé une violation dans la province d'Alep, dans une zone contrôlée par le groupe terroriste Front el-Nosra.

Le bureau turc n'a quant à lui recensé aucune violation.

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne a conduit 3 opérations humanitaires dans la ville d'Alep, qui ont permis de fournir 3,6 tonnes d'eau à la population locale.

Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 3,6 tonnes.

Une aide humanitaire a été apportée à 1 130 personnes.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 1 538.

Durant les opérations humanitaires qui ont eu lieu ces dernières 24 heures, les médecins de l'armée russe sont venus en aide à 411 personnes.

Dans le cadre d'une opération humanitaire menée par l'Organisation des Nations Unies, des appareils de la compagnie aérienne russe Abakan Air ont largué en tout 21 tonnes de vivres à proximité de la ville de Deïr el-Zor.

Réconciliation des parties belligérantes

Au cours des dernières 24 heures, 27 accords de cessation des hostilités ont été signés avec des représentants de localités.

Le nombre de localités ayant adhéré au processus de réconciliation est passé à 2 073.

Le nombre de groupes armés s'étant déclarés prêts à accepter et à respecter les conditions de la cessation des hostilités s'est maintenu à 228.

Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade (28 juillet 2017)

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

La situation dans les zones de désescalade est jugée stable.

Au cours des dernières 24 heures, le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations de l'accord commun a recensé 7 violations, dans les provinces d'Alep (1), de Damas (5) et de Lattaquié (1).

Le bureau turc a quant à lui recensé 6 violations, dans les provinces de Damas (4) et de Hama (2).

La plupart des tirs d'armes légères enregistrés se sont produits dans des zones contrôlées par les groupes terroristes Front el-Nosra et État islamique d'Iraq et du Levant.

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne a conduit sept opérations humanitaires, soit : six dans la province d'Alep, qui ont permis de fournir 1,8 tonne de vivres à la population locale; une opération d'approvisionnement en colis alimentaires, menée dans la localité de Blaqsah de la province de Homs.

Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 3,5 tonnes.

Une aide humanitaire a été apportée à 1 059 personnes.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 1 545.

Durant les opérations humanitaires qui ont eu lieu ces dernières 24 heures, les médecins de l'armée russe sont venus en aide à 246 personnes.

Dans le cadre d'une opération humanitaire menée par l'Organisation des Nations Unies, des appareils de la compagnie aérienne russe Abakan Air ont largué en tout 21,6 tonnes de vivres à proximité de la ville de Deïr el-Zor.

Réconciliation des parties belligérantes

Au cours des dernières 24 heures, aucun accord de cessez-le-feu n'a été signé avec les représentants de localités des provinces syriennes.

Le nombre de localités ayant adhéré au processus de réconciliation s'est maintenu à 2 073.

Les négociations visant à obtenir la cessation des hostilités se sont poursuivies avec les chefs de groupes de l'opposition armée dans les provinces d'Alep, de Damas, d'Edleb, de Hama, de Homs et de Qouneïtra.

Le nombre de groupes armés s'étant déclarés prêts à accepter et à respecter les conditions de la cessation des hostilités s'est maintenu à 228.

Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade (29 juillet 2017)

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

La situation dans les zones de désescalade est jugée stable.

Au cours des dernières 24 heures, le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations de l'accord commun a recensé 11 violations dans la province de Damas.

Le bureau turc a quant à lui recensé 9 violations, dans les provinces de Damas (6), d'Edleb (1) et de Lattaquié (2).

La plupart des tirs d'armes légères enregistrés se sont produits dans des zones contrôlées par les groupes terroristes Front el-Nosra et État islamique d'Iraq et du Levant.

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne n'a conduit aucune opération humanitaire.

Réconciliation des parties belligérantes

Au cours des dernières 24 heures, 4 accords de cessation des hostilités ont été signés avec les représentants de localités de la province de Hama.

Le nombre de localités ayant adhéré au processus de réconciliation est passé à 2 077.

Les négociations visant à obtenir la cessation des hostilités se sont poursuivies avec les chefs de groupes de l'opposition armée dans les provinces d'Alep, de Damas, d'Edleb, de Hama, de Homs et de Qouneïtra.

Le nombre de groupes armés s'étant déclarés prêts à accepter et à respecter les conditions de la cessation des hostilités s'est maintenu à 228.

Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade (30 juillet 2017)

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

La situation dans les zones de désescalade est jugée stable.

Au cours des dernières 24 heures, le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations de l'accord commun a recensé 17 violations, dans les provinces d'Alep (7), de Damas (8) et de Lattaquié (2).

Le bureau turc a quant à lui recensé 2 violations dans la province de Damas.

La plupart des tirs d'armes légères enregistrés se sont produits dans des zones contrôlées par les groupes terroristes Front el-Nosra et État islamique d'Iraq et du Levant.

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne a conduit 6 opérations humanitaires dans la province d'Alep, qui ont permis de fournir 1,7 tonne de vivres à la population locale.

Une aide humanitaire a été apportée à 526 personnes.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 1 551.

Durant les opérations humanitaires qui ont eu lieu ces dernières 24 heures, les médecins de l'armée russe sont venus en aide à 192 personnes.

Réconciliation des parties belligérantes

Au cours des dernières 24 heures, aucun accord de cessez-le-feu n'a été signé avec les représentants de localités des provinces syriennes.

Le nombre de localités ayant adhéré au processus de réconciliation s'est maintenu à 2 077.

Les négociations visant à obtenir la cessation des hostilités se sont poursuivies avec les chefs de groupes de l'opposition armée dans les provinces d'Alep, de Damas, d'Edleb, de Hama, de Homs et de Qouneïtra.

Le nombre de groupes armés s'étant déclarés prêts à accepter et à respecter les conditions de la cessation des hostilités s'est maintenu à 228.

Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade (31 juillet 2017)

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

La situation dans les zones de désescalade est jugée stable.

Au cours des dernières 24 heures, le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations de l'accord commun a recensé 6 violations, dans les provinces de Damas (5) et de Lattaquié (1).

Le bureau turc a quant à lui recensé 5 violations, dans les provinces de Damas (3) et de Homs (2).

La plupart des tirs d'armes légères enregistrés se sont produits dans des zones contrôlées par les groupes terroristes Front el-Nosra et État islamique d'Iraq et du Levant.

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne a conduit 4 opérations humanitaires, à savoir la fourniture de 3,6 tonnes d'eau potable à la population locale de la ville d'Alep et l'approvisionnement en colis alimentaires (0,9 tonne) dans la localité de Qreïmaniyé (province de Lattaquié).

Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 4,5 tonnes.

Une aide humanitaire a été apportée à 1 400 personnes.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 1 555.

Durant les opérations humanitaires qui ont eu lieu ces dernières 24 heures, les médecins de l'armée russe sont venus en aide à 380 personnes.

Dans le cadre de deux opérations humanitaires menées par l'Organisation des Nations Unies, un convoi parti de la localité de Damas a acheminé une aide à Nachabiyé (province de Damas), et des appareils de la compagnie aérienne russe Abakan Air ont largué en tout 20,9 tonnes de vivres à proximité de la ville de Deïr el-Zor.

Réconciliation des parties belligérantes

Au cours des dernières 24 heures, 5 accords de cessation des hostilités ont été signés avec les représentants des localités d'Aïn el-Salam, de Farkouhiyé, de Mansouriyé, de Qousseïr, de Sindiyané de la province de Homs.

Le nombre de localités ayant adhéré au processus de réconciliation est passé à 2 082.

Les négociations visant à obtenir la cessation des hostilités se sont poursuivies avec les chefs de groupes de l'opposition armée dans les provinces d'Alep, de Damas, d'Edleb, de Hama, de Homs et de Qouneïtra.

Le nombre de groupes armés s'étant déclarés prêts à accepter et à respecter les conditions de la cessation des hostilités s'est maintenu à 228.
